

Lancement de la 2^e édition de *Trajectoires et Origines* : une enquête sur la diversité des populations en France

La 2^e édition de l'enquête *Trajectoires et Origines* (TeO), réalisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et l'Institut national d'études démographiques (Ined), débute ce lundi 1^{er} juillet. Jusqu'au 30 octobre 2020, les enquêteurs de l'Insee interrogeront plus de 26 000 personnes tirées au sort parmi les habitants de France métropolitaine. L'enquête cherche à mieux comprendre comment les origines (géographiques, nationales ou culturelles) modifient l'accès au logement, à l'éducation, à l'emploi, aux services publics, à la citoyenneté, etc., et quelles sont leurs conséquences sur l'intégration et les parcours des personnes issues de l'immigration*.

L'enquête *Trajectoires et Origines* éclaire les débats publics sur l'immigration, l'intégration et les discriminations

Une deuxième édition attendue pour rendre compte des inégalités sociales et économiques liées aux origines

La première édition de l'enquête *Trajectoires et Origines* (TeO1), réalisée en 2008-2009, a apporté de nombreux enseignements sur les parcours des personnes immigrées et descendantes d'immigrées, jusque-là mal connus. Elle a notamment permis de mesurer l'ampleur des inégalités sociales et économiques liées aux origines, et de mieux rendre compte des difficultés rencontrées par les personnes issues de l'immigration.

Après l'état des lieux permis par la première enquête *Trajectoires et Origines*, une mise à jour des résultats dix ans après la première enquête est très attendue. **C'est un des enjeux essentiels de la 2^e édition de l'enquête (TeO2), dont les résultats éclaireront le débat public avec des données actualisées et objectives, sur les thèmes de l'immigration et de la diversité des populations.** Au-delà de l'Insee et de l'Ined, le monde de la recherche, les services statistiques ministériels, mais aussi le Défenseur des droits (DDD), la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme (DILCRAH), la Caisse nationale des affaires familiales (CNAF), le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), la Direction générale de la cohésion sociale ou encore l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), feront partie des principaux utilisateurs de ces données.

Un questionnaire enrichi pour étudier de nouvelles thématiques

L'enquête TeO2 se situe dans la continuité de la première édition, afin de pouvoir **étudier les évolutions entre 2009 et 2019**. L'enquête couvre de nombreuses thématiques de la vie quotidienne : logement, éducation, maîtrise de la langue, accès aux services publics, relations sociales, citoyenneté, affiliation religieuse, etc. Le questionnaire s'intéresse ainsi à toutes les étapes des parcours individuels, de la scolarité à la vie professionnelle et familiale. Il comprend des questions sur l'origine géographique des personnes, mais aussi sur leurs autres caractéristiques comme leur origine sociale ou leur lieu de résidence.

Le questionnaire a été enrichi pour permettre de nouvelles études sur les thématiques suivantes :

- la **ségrégation résidentielle** et ses effets sur les discriminations scolaires et professionnelles ;
- les conséquences sur les trajectoires socio-économiques des **caractéristiques économiques et sociales des individus avant leur migration** ;
- l'impact des **trajectoires légales** – c'est-à-dire d'accès à une carte de séjour ou à la nationalité – des migrants sur leur intégration ;
- les **comportements de santé des populations immigrées** et leur intégration au sein du système de soins français.

Plus de 26 000 personnes interrogées, de toutes origines

L'enquête concerne toutes les personnes âgées de 18 à 59 ans, quelles que soient leurs origines. Elle assure également une bonne représentativité des immigrés et des descendants d'immigrés, en veillant à bien couvrir les différentes zones géographiques d'origine, et des personnes originaires des Dom et leurs descendants.

Pour la première fois, les petits-enfants d'immigrés seront interrogés

La précédente enquête (TeO1) avait révélé que si les enfants d'immigrés européens ont généralement une meilleure situation sociale et économique que celle de leurs parents, ce n'est pas toujours le cas d'enfants d'immigrés d'autres origines. Pour comprendre si ces écarts persistent, un volet complémentaire et expérimental de **l'enquête TeO2 interrogera également des petits-enfants d'immigrés.**

Autre nouveauté : **les trajectoires des enfants nés en France dont au moins un des parents est rapatrié ou expatrié seront également étudiées.**

En pratique

Pour retracer la diversité des populations, **26 500 personnes tirées au sort parmi tous les habitants de France métropolitaine seront interrogées**. Tous les individus sont concernés, quelles que soient leurs origines. Les personnes tirées au sort seront prévenues par courrier, puis recevront la visite d'un enquêteur. Celui-ci effectuera l'enquête directement si cela est possible ou prendra rendez-vous. Tous les enquêteurs sont munis d'une carte officielle et tenus au secret professionnel. **L'enquête se déroule du 1^{er} juillet 2019 au 30 octobre 2020.**

Retrouvez les détails de l'enquête TeO : <https://teo.site.ined.fr/>

Retrouvez les principaux résultats de la 1^{ère} enquête TeO

Pour retrouver l'ensemble des études réalisées à partir de la première édition de l'enquête TeO, consultez l'[Insee Références](#) « Immigrés et descendants d'immigrés en France » ou rendez-vous sur le site dédié <https://teo1.site.ined.fr/>. Les premiers résultats de la seconde enquête seront publiés en mars 2022.

**Une personne est dite immigrée si elle est née étrangère à l'étranger et réside en France. Certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers.*

À propos de l'Insee

L'Insee collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société française. L'Insee est une direction générale du ministère de l'Économie et des finances implantée dans l'ensemble du territoire français, dont les salariés sont des agents de l'État. L'Insee conduit ses travaux en toute indépendance professionnelle. L'Insee travaille quotidiennement avec Eurostat (office de statistique de l'Union européenne) et ses homologues de l'Union européenne. Il contribue ainsi à l'édification de l'espace statistique communautaire de l'Union.

<https://www.insee.fr>

À propos de l'Ined

L'Institut national d'études démographiques (Ined) est un organisme public de recherche spécialisé dans l'étude des populations, partenaire du monde universitaire et de la recherche aux niveaux national et international. L'institut a pour missions d'étudier les populations de la France et des pays étrangers, de diffuser largement les connaissances produites et d'apporter son concours à la formation à la recherche et par la recherche. Par une approche ouverte de la démographie, il mobilise un large éventail de disciplines comme l'économie, l'histoire, la géographie, la sociologie, l'anthropologie, la statistique, la biologie, l'épidémiologie. Fort de ses 10 unités de recherche et 1 unité mixte de service, il encourage les échanges et conduit de nombreux projets de recherche européens ou internationaux.

<https://www.ined.fr/>

Contact presse :

Marie-Paule LLATI-SCHUHL – cheffe du bureau de presse de l'Insee

bureau-de-presse@insee.fr / 01.87.69.57.57

Ined

Courriel : service-presse@ined.fr

Mimouna KAABECHE - Assistante de presse - Tél. : +33 (0)1 56 06 20 11

Mathilde CHARPENTIER - Directrice de la communication - Tél. : +33 (0)1 56 06 57 28